



COMMUNE  
d'ARTRES  
(59269)



N° 26 - Janvier 2020

# L'ARTRESIEN



## édito

Le mot du Maire  
**Christian LERAT**

### Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Voeux.....	Page 2
Info communales, diverses..	Page 3 à 11
Manifestations.....	Page 12 à 23
Vie associative.....	Page 24 à 32
Agenda.....	Page 42
Etat Civil.....	Page 43

L'année 2019 est terminée. Le Conseil Municipal, le personnel Communal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

La loi du 1<sup>er</sup> septembre 2019 a modifié d'une manière drastique les différents supports d'informations des Communes pour les années électorales. Entre ce que l'on peut ou pas dire et écrire, la frontière est ténue.

J'aurais souhaité vous présenter le bilan financier au 31/12/2019 mais la loi ne m'y autorise pas. Pourtant il s'agit de vos impôts dont vous m'avez donné un mandat de gestion.

Je confirme ma décision après deux mandats de ne pas me représenter.

Enfant d'ARTRES, cette décision n'a pas été facile à prendre. Partagé entre l'envie (il y a toujours des projets à faire pour son village) et la raison, cette dernière a fini par l'emporter.

La population légale de notre village au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (chiffre INSEE) est de 1069 habitants.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Monsieur BRASSEUR Réginald et à Madame FILARETO Isabelle nouvellement arrivés en Mairie.

Réitérant mes vœux de bonheur et de santé, le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à la cérémonie des vœux le Lundi 20 janvier 2020 à 19h00 à la salle des fêtes.

A bientôt.

Le Maire  
C. LERAT



*Christian LERAT,  
Maire d'Artres  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
une bonne année 2020  
et vous invitent  
à la cérémonie des voeux  
le lundi 20 janvier 2020 à 19h  
à la salle des fêtes.*

## TRAVAUX

### Travaux de voirie

#### Marquage rue Gambetta et école



La mise en sens unique des rues Gambetta et des Écoles a permis la réalisation de places de stationnement.

Certains véhicules sont toutefois encore stationnés sur les trottoirs...



Merci de respecter les piétons et la vitesse.

Depuis quelques années, le code de la route a connu de nombreuses évolutions, notamment pour améliorer la sécurité en ville et mieux protéger les plus fragiles : les piétons et les cyclistes.

Pour de nombreuses personnes, ces règles n'existaient pas, ou ont évolué depuis qu'elles ont passé leur examen du code de la route.

Suite à la demande de plusieurs collectivités, le Cerema, avec son équipe "une voirie pour tous" a produit une série de brèves pédagogiques pour porter à la connaissance du grand public les évolutions majeures.

Retrouvez ces fiches pédagogiques sur ce lien ci-dessous :

<http://voiriepour tous.cerema.fr/le-code-de-la-route-evolue-en-faveur-des-pietons-a1484.html>

## PLAN "ZERO PHYTO



Dans le cadre du plan « zéro phyto », la municipalité a fait l'acquisition d'une désherbeuse mécanique d'occasion pour un montant de 14850€

L'ensemble du projet a obtenu la somme de 9000 € de l'agence de l'eau Artois Picardie.  
Merci pour leur contribution.

Toutefois, le nettoyage des trottoirs reste à la charge des habitants.

### Ensemble nous vivons dans un village plus propre !

Un effort est demandé aux propriétaires de chien qui oublient souvent de ramasser les déjections.



## ENTREE DE L'ECOLE

Pose d'un abri, d'un panneau d'information et d'une poubelle à l'entrée de l'école de la Rhône.

**ATTENTION !**

### NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS

Les travaux des vestiaires débutent en janvier 2020.  
Pendant cette période de travaux, l'entrée des élèves se fera par la rue des écoles.

**Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et merci pour votre compréhension.**



## Inauguration travaux des rues de la Fabrique, du Préau, Gambetta et des Ecoles.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Renée STIEVENARD, représentante de Valenciennes Métropole, de Jean Claude DULIEU, Conseiller Départemental, du Député de la 19ème circonscription, Sébastien CHENU, des Maires des communes de Maing, Famars, Monchaux, Verchain-Maugré et des adjoints, du Conseil Municipal, des Présidents d'associations et de leurs membres, et des administrés de la commune.

Monsieur le Maire remercie la présence de tous ainsi que les différents partenaires financiers.

Ces travaux étaient devenus nécessaires afin de sécuriser le centre bourg en dégagant des trottoirs et en instaurant une zone 30 km/h.

La réhabilitation a permis l'entrée des écoles du côté mairie, permettant le stationnement des véhicules amenant les enfants.

La rue Gambetta et des Ecoles ont été mises en sens unique et des places de stationnement ont été matérialisées.





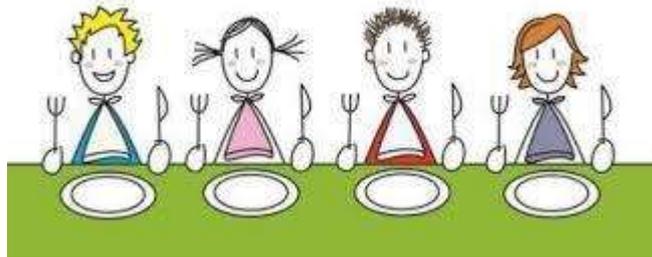
## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE COMMUNALE

Jour d'ouverture	HORAIRE POSTE COMMUNALE	HORAIRE MAIRIE	
		Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mardi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mercredi	9h à 11h	9h à 11h	16h à 18h
Jeudi	9h à 11h30	9h à 11h	<b>Fermée</b>
Vendredi	9h à 11h30	9h à 11h	15h à 17h

## CANTINE SCOLAIRE

### Loi EGalim

Cette loi vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et comprend des mesures qui permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire dans le milieu scolaire en particulier.



Au 1er janvier 2022, la part de produits durables (locaux, de qualité...) devra être au moins égale à 50%, dont 20% de produits **bio**.

Cette loi comprend également des mesures visant à réduire **l'utilisation du plastique** dans le domaine alimentaire :

- interdiction des pailles, des couverts, contenants en plastique dont les bouteilles d'eau en 2020.
- interdiction des contenants alimentaires en plastique en 2025 (ou 2028 pour les communes de moins de 2000 habitants).

### Installation d'une fontaine à eau



Du 11 mars au 4 avril 2019, la commune a participé au prix de l'Agglo: anti gaspi à la cantine (pesées des restes pour prendre conscience du gaspillage alimentaire) et a remporté le prix de **500€**.

Cette somme (en partie) a permis d'installer une fontaine à eau.

Le prix de la fontaine à eau est de 1350€.



En janvier 2020, deux volontaires en service civique de Valenciennes Métropole interviendront pour sensibiliser les enfants et les agents à la réduction de gaspillage alimentaire.

En cours d'année, ils proposeront des animations à l'école afin que tous les enfants participent à cette sensibilisation.

Une étude est en cours afin de réaliser un groupement de commande pour la restauration scolaire avec différentes communes.

# INFORMATIONS DIVERSES

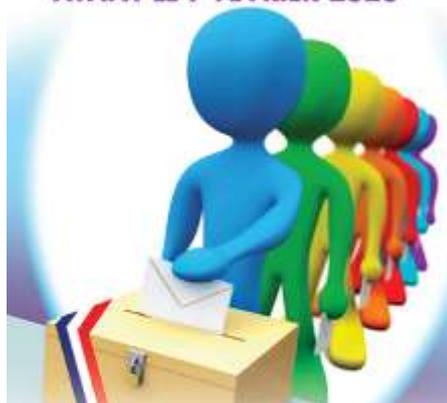


1<sup>er</sup> tour : 15 mars 2020,  
le 2<sup>ème</sup> tour (s'il a lieu) : 22 mars  
2020



Êtes-vous inscrite sur une liste électorale ?	Vous pouvez vérifier votre situation électorale en vous rendant en mairie ou en utilisant un service en ligne : <a href="http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE">www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</a>
Y a-t-il une date limite d'inscription ?	Oui, le 7 Février 2020 ! ...sauf cas exceptionnel : se renseigner en mairie
Et si je déménage ?	Il faut se réinscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile
Pour voter, dois-je prouver mon identité ?	<b>Oui</b> , dans une commune de plus de <b>1 000 habitants</b> , la pièce d'identité est obligatoire ! Pièce d'identité portant votre photographie tels que : La carte nationale d'identité ou le passeport, la carte vitale, le permis de conduire, le permis de chasse, la carte du combattant, etc...
Je suis absent le jour de l'élection, que faire ?	Je peux donner procuration à une personne de mon choix inscrits sur la liste électorale de la même commune. Formulaire disponible en ligne : il faut le remplir et l'imprimer, puis <u>le remettre en personne</u> auprès de la gendarmerie, le tribunal ou la police. <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604</a>

**POUR VOTER EN 2020**  
INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
AVANT LE 7 FÉVRIER 2020



## PROGRAMME « Z'héros déchet »

Au cours du second semestre 2019, la commune d'ARTRES a accueilli 3 ateliers sur la thématique du zéro déchet/de la récup.

**Le 16 octobre**, les participants ont fabriqué du dentifrice et du déodorant, produits maison élaborés avec du bicarbonate de soude, de l'huile de coco, de la fécule de maïs ....

**Le 30 octobre**, l'atelier B-Wrap a permis de confectionner des Bee's wraps : alternative écologique qui permet de remplacer l'aluminium et le film plastique pour couvrir les aliments.

### ***Qu'est-ce le bee's wrap ?***

C'est un carré réutilisable de tissu enduit de cire d'abeille.



**Le 6 novembre**, ce fut l'occasion de faire un shampoing solide maison à l'aide de tensioactif SCI (agent moussant), de poudre de plantes, d'huile végétale et d'eau.



## Aides à la rénovation énergétique de votre logement

Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez réduire la consommation énergétique de votre logement et améliorer son confort thermique, sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement.

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de ce dispositif ?

Pour bénéficier de ce dispositif, le revenu fiscal du ménage (RFR) doit être inférieur aux plafonds fixés annuellement par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et figurant dans la tableau ci-dessous (année 2020).

Nombre de personnes du ménage	Plafonds de ressources applicables pour toutes les régions (hors Ile-de-France)
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne supplémentaire	+ 5651

### Besoin de conseil ? Connaître les aides possibles ?

Sur le territoire de Valenciennes Métropole, trois opérateurs agréés par l'ANAH peuvent vous accompagner.



**COMELY basé à ARTRES est l'un de ces opérateurs.  
Tel : 06 76 00 24 77 ou 06 43 76 32 21 (après midi)**

Il pourra vous aider dans l'élaboration de votre dossier Anah au niveau administratif et technique.



*Pour plus de renseignements, veuillez contacter  
l'Espace Info Energie au 03 62 53 25 14*

# LE VOL PAR RUSE, NE VOUS LAISSER PAS DUPER !

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, gendarme, agent de la compagnie des eaux...). Il consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ....

## ...ou à utiliser une ruse pour pénétrer dans une habitation.

Déroulement d'un vol par ruse :

- Un faux employé d'une compagnie des eaux, d'électricité, gendarme... pénètre dans une habitation en invoquant une raison plausible telle que des travaux ont lieu dans la rue ou un relevé de compteur.
- Sous un faux prétexte, il entraîne la victime dans une pièce reculée de l'habitation et veille à ce que la porte d'entrée soit entrebâillée, voire grande ouverte.
- Un ou plusieurs complices pénètrent dans l'habitation, dérobent quelques objets sans valeur et ressortent. Le faux employé quitte à son tour les lieux.
- Les complices, se faisant passer pour des policiers ou gendarmes, ramènent au domicile de la victime l'employé qu'ils ont soit-disant arrêté et montrent à celle-ci les objets volés.
- La victime reconnaît les biens et le faux employé quitte les lieux discrètement ou s'enfuit.
- Ayant mis en confiance la victime, les faux policiers lui demandent de vérifier si d'autres objets de valeur n'ont pas disparu. La victime leur montre alors les endroits où sont cachés ses biens les plus précieux, prouvant ainsi que tout est en place. Tandis que les policiers continuent à parler à la victime dans une autre pièce, leur acolyte -le faux employé- emporte les biens précieux.
- Après le départ des faux policiers, la victime s'aperçoit du vol.

### **Agissant le plus souvent par groupe de deux ou trois,**

les malfaiteurs sont généralement vêtus de manière soignée voir même en uniforme.

Ils font rarement usage de violence.

**Ils commettent leurs vols généralement pendant la journée.**

## CONSEILS PRÉVENTIFS :

### **Règles d'or pour éviter les vols par ruse :**

Identifiez vos visiteurs !

Demandez au visiteur sa carte professionnelle, même s'il est en uniforme, la raison de sa visite et appelez la gendarmerie ou la Mairie en cas de doute.

Faites installer une chaîne à la porte. Elle forme un premier obstacle pour les voleurs.

Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leur marchandise sur le pas de la porte :

Les malfaiteurs utilisent souvent ce subterfuge pour camoufler leur intention de commettre un vol.

Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à la porte et vous demandent quelque chose à manger ou à boire. Ne les laissez surtout pas entrer chez vous.

Quand quelqu'un sonne à votre porte et prétend être de la police, téléphonez à la gendarmerie qui sera obligatoirement informée d'un déplacement d'enquêteurs sur la commune.

Ne téléphonez jamais au numéro remis par l'agent ou l'employé, il peut s'agir du numéro d'un complice.

Restez très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.

**En cas de doute, ne laissez surtout pas entrer la personne.**

# MANIFESTATIONS MUNICIPALES

## LE 14 JUILLET

Défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



## FESTIVAL DE BINBIN

Lors des festivités de BINBIN organisées par la ville de VALENCIENNES, notre commune a accueilli le Dimanche 1<sup>er</sup> septembre le groupe « Remix Band ».



Après un show musical place de la mairie, l'ensemble du groupe s'est rendu au foyer des Boîtes pour partager avec les résidents un moment de joie et d'animation en musique.

## ECOLE

### CHEMINS DE TRAVERSE

Le 8 et 15 novembre 2019, la commune d'ARTRES a bénéficié de représentations destinées au jeune public dans le cadre du festival « Pépîte Forêt ».

Pour la 3ème année consécutive, les écoliers de l'Ecole de la Rhônelle ont assisté à des représentations adaptées à leur âge.



Le 8 novembre, les enfants de maternelle ont été conquis par le spectacle « *Le fils du désert* ».

A travers un conte, la compagnie **Les petites boîtes** a invité les bambins à un voyage qui incite à rechercher le visage de l'AUTRE, visage étranger qui peut devenir familier et amical.

C'est l'histoire d'un enfant qui a quitté son désert natal, sa famille, ses amis pour un très long voyage. Un spectacle habité par le vent de l'enfance, le jeu, le sable, l'inconnu, l'ailleurs, l'accueil de l'AUTRE, la différence.

Un spectacle imaginé pour permettre d'aborder la question des migrations contemporaines avec tous.

Le 15 novembre, les élèves de primaire ont assisté au spectacle de cirque-jonglerie « *Pop Corn* » de la compagnie **Les objets volants**.

Deux éternels ados invitent les spectateurs dans leur salle de jeux.

Avec des cubes en guise de meubles, des accessoires de jonglage en guise de Legos et des sons de synthés dans la chaîne hifi, ils emmènent les enfants faire un tour dans les années 1990.

Avec quelques anneaux, quelques balles, 7 massues, ils se lancent des défis et s'amusent à construire le monde dont ils rêvent.



## 11 NOVEMBRE



Recueillement des Anciens combattants et de la municipalité au cimetière des Anglais

Dépôt de gerbe par Robert JOURNEZ adjoint aux fêtes et cérémonies et de Emile GRIFFON pour les Anciens Combattants.





## MEDAILLE DU TRAVAIL



La médaille d'honneur du travail récompense « l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée ».

Ce diplôme ne récompense pas que la longue durée de l'activité professionnelle, elle honore aussi et surtout les compétences, la réussite et la conscience professionnelle.



Monsieur le Maire, Christian LERAT, a remis les diplômes pour la médaille du travail.

A gauche,

Renaud LIEVIN, **échelon VERMEIL (30 ans)**.

Renaud travaille en qualité d'Acheteur chez FRAMATOME à JEUMONT.

Il a commencé chez FRAMATOME le 02 Octobre 1989.

A droite,

Patrick BERGAMINI, **échelon VERMEIL (30 ans)**.

Patrick travaille en qualité de Technicien Méthode Maintenance chez PSA AUTOMOBILE à TRITH SAINT LEGER.

Il a commencé à la « SMAN » le 29 Août 1988.

## COMMEMORATION DU 5 DECEMBRE

Les anciens combattants d'Artres se sont rassemblés et ont déposé une gerbe au monument, pour renouveler l'hommage de la Nation lors de la Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Ces hommes ont combattu avec courage et dévouement pour nos couleurs.

Aujourd'hui ils reposent dans la mémoire et la France les honore.

Le président  
R . BARA



## REUNION D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE



Vous avez été très nombreux (une petite centaine) à participer à la réunion publique donnée le mercredi 4 décembre à 17h à la salle des fêtes d'Artres sur le déploiement de la fibre optique (opération programmée par Valenciennes Métropole sur ses 35 communes).

### ***D'un point de vue technique...***

*Deux armoires SRO (sous répartiteurs optiques) ont été installées au carrefour du Marronnier et rue de l'Eglise. Pour amener la fibre, Orange réutilise prioritairement les infrastructures existantes avec pour objectif d'éviter au maximum la réalisation de travaux de génie-civil, permettant ainsi de limiter les délais et d'optimiser les coûts de déploiement.*

*Des petits boîtiers PBO (Points de Branchement Optique) ont été installés dans la quasi-totalité des rues du village (1 boîtier pour environ 5 habitations). Situés à proximité immédiate des habitations à raccorder, ils sont les derniers maillons avant le branchement final de l'abonné.*

En présence de Monsieur Jory Hennion, Directeur du Déploiement dans la Région Hauts de France, vous avez pu vous exprimer, poser vos questions et énoncer vos points de vue.

Nous savons que 52% des habitations artésiennes sont d'ores et déjà éligibles et que l'ensemble du Village sera "fibré" dans sa quasi-totalité au plus tard fin 2020.

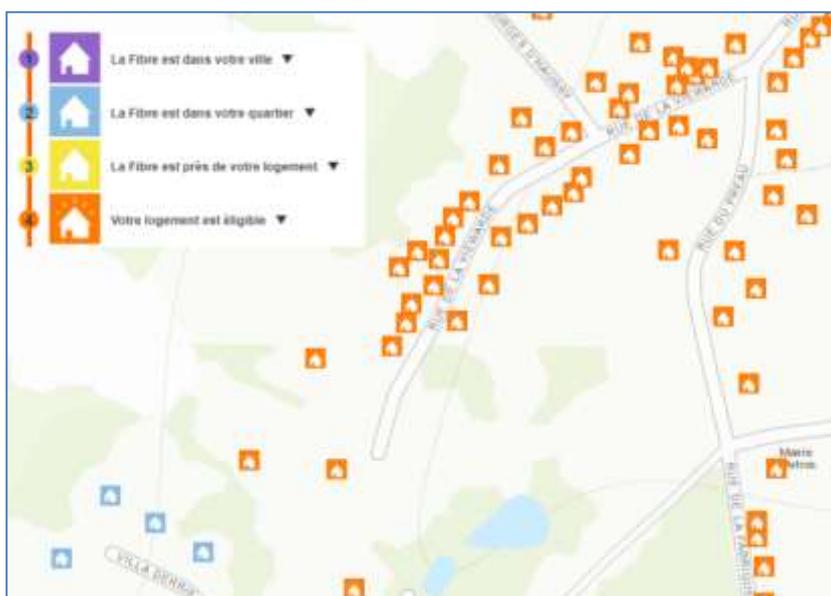


### ***La commercialisation de la fibre optique commence...***

*Passé les délais réglementaires d'ouverture à la concurrence, arrivent la commercialisation du réseau auprès des opérateurs et l'activation des services.*

*Vous pouvez alors souscrire à une offre auprès d'un des opérateurs de votre choix.*

*Cet opérateur s'occupera de l'installation de la fibre dans votre logement (pose d'une PTO - **P**rise **T**erminale **O**ptique) reliée au PBO (Points de Branchement Optique) le plus proche de votre habitation.*



Suivez votre éligibilité sur <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Une carte y est à votre disposition : elle vous permet de prendre connaissance chaque semaine des étapes du "raccordement" de votre habitation (en fonction de sa couleur). Si votre habitation n'est pas répertoriée, vous devez signaler l'anomalie à la Mairie d'ARTRES afin que l'info soit remontée au déployeur Orange.

## DISTRIBUTION DE FRIANDISES A L'ECOLE

Le mardi 17 décembre, la municipalité s'est rendue à l'école de la Rhônelle pour distribuer les traditionnelles friandises de Noël aux enfants.



Classe de  
Madame  
LEFEVRE

CHRISTELLE, Directrice de

l'école

Toute petite section : TPS, Petite section : PS, Moyenne section : MS et Grande section : GS



Classe de Madame DEFFRASNES Amandine  
Grande section : GS et Cours préparatoire : CP



Classe de Madame DESCAMPS (remplaçante de madame BUTSTRAEN)  
Grande section : GS et Cours Préparatoire : CP



Classe de Madame TYTGAT Cindy  
Cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année : CE2, Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année : CM1  
et Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année : CM2



## COLIS DES ANCIENS

Le samedi 21 décembre, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes du village afin d'y retirer leur colis de Noël.



A cette occasion, un chocolat chaud ou un vin chaud leur a été proposé.  
184 colis ont été distribués dans une ambiance amicale et agréable.



## REPAS DES AINES

Le 24 Novembre, le repas des aînés s'est déroulé sous le thème du cirque.  
C'est dans une ambiance gaie et rythmée par l'orchestre « les MacKensies » que chacun a retrouvé ses yeux d'enfant....La magie était là.  
Un délicieux repas fut apprécié par tous les convives lors de cette magnifique journée.





Cette année nous avons honoré également nos doyens : Madame DREMIERE Suzanne âgée de 89 ans et Monsieur TISON Gérard âgé de 85 ans. Tous deux ont reçu un présent des mains de Monsieur le Maire LERAT Christian, Madame ANDRE Liliane première adjointe et de Monsieur JOURNEZ Robert adjoint aux fêtes et cérémonies.

Une pensée toute particulière pour Monsieur MONCHAU Ernest décédé cette année. Il aimait tant se retrouver parmi nous lors de ce repas annuel.

*Ernest MONCHAU avait une passion : la peinture.*

*Lors de l'inauguration des travaux de l'Eglise, une exposition de ses tableaux avait eu lieu dans l'Eglise.*

*Après sa disparition, sa famille a fait don d'une œuvre qu'il a réalisée :*

*« l'Eglise SAINT MARTIN ».*

*Celle-ci est exposée en Mairie.*





Quelques photos d'un moment de détente devant les figurines passe-tête.

## CARPE DIEM

L'association CARPE DIEM rappelle aux habitants d'ARTRES et des environs ses activités :

- Randonnées le dimanche matin **9h30** avec **Régis**  
le mardi ou le jeudi matin **9h** avec **Liliane**  
Rendez-vous **parking de la mairie.**

**Contacts : Régis 06 27 31 24 48    Liliane 06 33 98 63 55**



## A VOS AGENDAS



### LE 12ème RUN & BIKE D'ARTRES aura lieu le dimanche 7 juin 2020.

- 4 parcours : LA CH'TI BOUCLE : 900m pour les petits
- LA BOUCLE D'OR : 5,5km à partir de 9ans
- LA BOUCLETTE : 7km à partir de 12 ans
- LA BOUCLE ARTRESIENNE: 14km à partir de 14ans

Si vous voulez participer, il faut prévoir un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du RUN & BIKE en compétition ou une photocopie de licence de FFTRI.

Le port du casque est obligatoire pour les 2 concurrents.





A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année, tous nos vœux pour 2020.

***Sportivement vôtre***  
***L'équipe de CARPE DIEM et ses adhérents***

## **LA TRUITE ARTRIENNE**

En cette fin d'année 2019, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour continuer, découvrir et apprécier cette belle activité sportive qui est la pêche.

Nous nous retrouverons l'année prochaine:

- **En Février** pour l'assemblée générale et la délivrance des permis de pêche pour les adhérents.
- **En Mars**, les adhérents de l'association se réuniront pour le nettoyage des rives avant que commence la saison 2020.
- **Le premier Week-end de Juin**, nous ne manquerons pas le rendez-vous annuel visant à rassembler les amateurs de pêche à la truite pendant une journée à l'occasion du concours.
- **En Juillet**, lors de la journée d'initiation des élèves de l'école la Rhônelle.

L'Association « La Truite Artrienne » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président et les adhérents  
Yvon JOIGNEAUX  
06 88 73 53 06

## LES " 3 A "

La municipalité et le bureau des « 3 A » ont assisté aux Rencontres du Commerce 2019 organisées par la Chambre du Commerce et d'Industrie GRAND HAINAUT le 07 Octobre au Pasino de Saint-Amand Les Eaux avec un invité de marque Xavier BERTRAND devant plus de 800 personnes.

Un public attentif à l'annonce de l'accompagnement pour le commerce, l'artisanat de Proximité à travers des offres de service ainsi qu'en faveur de la revitalisation des centres villes et centres bourgs.



Au cours de cette soirée, de nombreux commerçants ayant reçu leur trophée label " QUALITE COMMERCE " ont été mis à l'honneur.



Merci au Président Bruno FONTAINE, Didier RIZZO Vice-Président Commerce CCI GH de s'être associés pleinement en tant qu'acteurs principaux à cette réussite.

Les Présidents d'UC sont également conviés à 2 réunions par an d'informations et d'échanges par la CCI GH, ces réunions sont très appréciées des UC

Les Commerçants des "3A" vous donnent rendez-vous pour de nouvelles animations et fêter leurs 20 ans d'existence en 2020.

Merci à Alexis CATTEAU Président du Groupement et son équipe des UC GH pour l'animation annuelle en mai proposée aux UC clés en mains et très attendue par les consommateurs.

L'Association Artrésienne Active «3A» vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

**JOIE BONHEUR SANTE ET PROSPERITE DANS LES COMMERCES POUR 2020.**

Pour le bureau  
La Présidente  
Maryline CANONNE



## L'ÉCOLE DE MUSIQUE

### **En avant la musique !**

Une nouvelle année musicale a débuté fin septembre pour tous les élèves et professeurs de l'école de musique qui propose cette année encore un large éventail de formations musicales.

Les élèves sont au nombre d'une trentaine, d'âges variés : de 3 ans à 70 ans !

Pour les plus petits, l'éveil musical leur permet une approche ludique des notes et des rythmes suivant la méthode « musique 3, 4 ! » élaborée par Jutta Goepel pour les enfants de 3 à 6 ans.

Avec Erwin ils vont :

- Apprendre les noms des notes
- Jouer à partir de notes en couleur
- Apprendre à jouer d'un instrument : le carillon en couleur de 11 notes
- Chanter
- Faire des vocalisations
- Reconnaître des instruments par leur nom, apparence et son
- Faire des exercices rythmiques.

Cette formation théorique nécessaire à une bonne pratique de l'instrument se poursuit par les cours de solfège dispensés par Erwin pour les premiers niveaux, et par Samuel pour les plus avancés.

Les enseignements à la pratique des instruments sont dispensés par des professeurs expérimentés et qualifiés :

- Le piano avec Samuel, ancien élève de l'école de musique qui est revenu comme professeur depuis plus de 10 ans pour la plus grande satisfaction de tous.

- Le violon avec Erwin, diplômé du conservatoire de Valenciennes.

- La guitare acoustique et électrique avec Manuel, membre de plusieurs groupes, qui a intégré l'école de musique d'Artres depuis 2018.

- La flûte traversière et la flûte à bec avec une nouvelle venue, Agathe, toute récente diplômée du conservatoire de Valenciennes

- la chorale ou atelier vocal, qui bénéficie de l'expertise musicale et de la pédagogie de son chef de chœur Félix.

Tout au long de cette année, les élèves vont mettre leur énergie et leur plaisir pour préparer l'audition de fin d'année. Vous êtes invités à venir les encourager le samedi 6 juin 2020.



Le concert de Noël où les professeurs dévoilent leurs talents pour nous faire entrer dans l'ambiance de Noël le samedi 14 décembre au centre municipal.

La chorale se retrouve également le 14 juillet au monument aux morts pour le chant de la Marseillaise.

Il ne faut pas oublier la présentation des instruments à l'école en septembre, ainsi que la tenue d'un stand au marché de Noël où on peut trouver... et déguster des produits proposés par les élèves et/ou leurs parents.



## ACLT :

L'association ACLT, a pour objectif l'organisation et le développement de manifestations culturelles, artistique, de loisirs à Artres.

On y retrouve :

L'activité BOXE en partenariat avec le CHTI SAVATE CLUB de VERCHAIN MAUGRE

La bourse aux jouets sous la responsabilité de Isabelle LEDIEU

Le marché de Noël sous la responsabilité de Sabine BERGAMINI

La tenue du bar lors de la fête de la musique

La participation au Run & Bike organisé par l'association CARPE DIEM



Président: PATRICK BERGAMINI 06 83 27 36 95

Trésorière : Sabine BERGAMINI

Secrétaire : Isabelle LEDIEU

## LA BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE

Ce samedi 2 et dimanche 3 novembre, la cinquième édition de la bourse aux jouets et puériculture organisée par l'association ACLT sous la responsabilité de Isabelle LEDIEU s'est déroulée à la salle des fêtes d'ARTRES.

Les exposants proposaient à la vente vêtements bébé et jeunes enfants, matériel de puériculture et jouets en excellent état.

Pour certains parents, c'est l'occasion de remplir la hotte du Père-Noël !

Les exposants et acheteurs apprécient l'ambiance de cette journée qui permet aux gens d'acheter des affaires à moindre coût et tous sont heureux que ces jouets et matériel de puéricultures trouvent une deuxième vie..



## ACLT : LE MARCHÉ DE NOËL

Samedi 30 novembre et Dimanche 1 décembre à ARTRES, l'association ACLT, sous la responsabilité de Sabine BERGAMINI organisait, le marché de Noël.

Comme tous les ans, bien à l'abri et au chaud dans la salle des fêtes, les exposants y proposaient des produits de l'artisanat local tels ceux des couturières, décorations d'acier et de bois d'ARTRES, des produits de fêtes tel que le champagne, mais aussi des décorations de Noël...etc...

Sans compter l'accueil au bar où il faisait bon venir se désaltérer et manger des croques, sandwiches, viennoiseries, tartes, ou prendre du vin chaud préparé par ROBERT JOURNEZ, l'adjoint aux fêtes de la commune, tout en passant un moment agréable avec des amis ou en famille.



Voici la gagnante du jeu réalisé lors du marché de Noël d'ARTRES où il fallait découvrir le poids du « panier garni » grâce aux dons de tous les exposants et de l'ACLT.

Catherine, une exposante avait indiqué 9, 150 kg, à 40 grammes près...

9 kilos et 190 grammes était le poids de ce panier. *(Pesé officiellement chez Mr et Mme MARTENS de l'épicerie d'ARTRES)*

Bravo à tous les participants ! Un grand merci aux exposants et aux participants.



## ACLT : LA BOXE FRANÇAISE

Dans le cadre de son activité sportive, l'association ACLT contribue au développement de la Boxe Française à ARTRES avec la participation de l'association CH'TI SAVATE de VERCHAIN MAUGRE

### Savate Boxe Française



**Reprise le 02 septembre 2019 à Arres**  
**Essai possible pendant 15 jours avec un certificat médical obligatoire et 5€**

<p><b>Arres</b> (salle des fêtes)</p> <p><u>Les lundis</u> (hors vacances scolaires et jours fériés) Enfants (à partir de 9 ans ou moins avec accord du coach) : 17H30 à 19H Ado et adultes : 19h30 à 21h30</p>	<p><b>Verchain Maugré</b> (salle des fêtes)</p> <p><u>Les jeudis</u> (hors vacances scolaires et jours fériés) Enfants (à partir de 9 ans ou moins avec accord du coach) : 18H à 19H30 Ado et adultes : 19h45 à 21h45</p>
---	---

**Pour tout renseignement contacter Ch'ti Savate club,**  
**le Président Philippe GRAND 06 82 45 41 14**



Remise de l'écusson de moniteur BOXE FRANÇAISE à SOUFYANE !  
Merci à lui pour son travail !



## SOCIETE DE CHASSE D'ARTRES

En mai, nous avons organisé un concours de pétanque, pour la première fois. Cela a été une très belle réussite et nous comptons le refaire pour 2020.

Jean Claude STIRBOIS en pleine concentration pour le comptage des points



Les gagnants du concours de pétanque





En mars, nous avons fait notre comptage de gibier, sous la pluie et le vent, le gibier est en forte baisse pour cette saison

En septembre, nous avons fait notre Balltrap annuel sur deux jours. Cela a été une très grande réussite malgré un temps pluvieux et venteux. Nous y avons rencontré beaucoup de personnes étrangères à notre village, grâce à une publicité que nous avons affichée dans plusieurs communes avoisinantes.



En octobre, notre barbecue nous a permis de nous réunir et d'établir le bilan du gibier tué.



### **Agenda 2020**

Décision des dates à la réunion de clôture de la chasse début mars

Concours de pétanque en avril et mai

Comptage du gibier en mars

Ball trap en septembre

Barbecue en octobre

**Toutes ces manifestations sont ouvertes à tous**

Le bureau ainsi que les sociétaires vous souhaitent de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Le président Mr LUSSIEZ Pascal



L'Association de Parents d'Élèves a débuté l'année scolaire avec l'élection d'un nouveau bureau. Pour fêter ça, un pot a donc été offert.

Depuis la rentrée, nous avons organisé un défilé dans le village pour Halloween et une vente de jacinthes pour Noël. Nous avons aussi offert un goûter de Noël aux enfants de l'école.



Des bonbons ou un sort !

C'est ce que nous avons entendu toute la soirée !

Les enfants du village accompagnés de leurs parents ont été nombreux à participer au défilé d'halloween ! Ils étaient contents et sont rentrés chez eux les sacs remplis de bonbons !





Pour 2020, nous prévoyons d'autres actions toujours dans le but de financer des activités pour les enfants !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider, nous apporter des idées, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre du bureau. Vous êtes tous les bienvenus !

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : [www.facebook.com/ape.artres](http://www.facebook.com/ape.artres)



Enfin, nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2020 !

Le bureau de l'APE

## ART FLORAL CREA DECO

L'année s'est terminée dans une ambiance festive lors de notre atelier du 21 décembre 2019 pour notre plus grand plaisir.

Nous remercions les adhérentes pour leur fidélité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un joyeux Noël et une heureuse année 2020.

Le bureau

Thérèse Bara - Laurence - Valérie



## LES FOYERS « LES BOËTES »



Les résidents du groupe « arts plastiques » ont remporté le deuxième prix de la 4<sup>ème</sup> journée de l'art organisée par le foyer Notre Dame à Aubry du Hainaut. Sur le thème de la gourmandise, le groupe a imaginé un grand bonhomme constitué de différentes pâtisseries (éclairs, religieuses, barbe à papa).



Quelques professionnels ont mis au point un parcours « vis mon handicap » que les enfants de l'école d'Artres testent depuis quelques années. Dès l'an prochain, ce parcours sera proposé dans d'autres établissements scolaires.





Dans le cadre des folies de Binbin, les Boêtes ont reçu le groupe « Remix ». Nous avons pris le repas ensemble, les musiciens ont mis l'ambiance. Les résidents, les professionnels, Monsieur Le Maire et les membres du Conseil Municipal présents ont apprécié ce moment festif et convivial sous le soleil artresien.



Le 6 octobre, l'AAMHF (Association des Aveugles et Malvoyants des Haut de France) a organisé la « 3ème marche pour la vue » dans le but de récolter des fonds au profit de la recherche sur les maladies de la vue. Le 6 octobre, environ 100 personnes sont parties des foyers « Les Boêtes ». Deux parcours étaient proposés (3 et 7 km). Cette année, c'est sous une pluie soutenue que les participants ont marché.

Vendredi 13 décembre, les résidents et les professionnels ont accueilli les enfants des écoles pour ce qui est devenu une institution : un partage de chants de Noël. Cette année, la chorale « Mélomania » de Quiévrechain a apporté son concours. Dans un premier temps chacun a joué sa partition, puis des chants communs (Noël Jazz, Noël Blanc ou Noël des enfants du monde) ont conclu cette après-midi. Un grand merci à Mme Pertuzon et ses choristes, à Mme Lefebvre et son équipe enseignante, aux enfants, aux résidents et aux professionnels des Boêtes pour ce moment de partage.



## AS ARTRES



## Retour en images sur l'année 2019 de l'AS ARTRES

↳ Dans le cadre de notre partenariat avec le VAFC, nous avons reçu la visite d'Hillel KONATE (gardien) ; ce dernier a participé à la séance d'entraînement de nos jeunes joueurs le mercredi 20 mars 2019 et a partagé son expérience autour d'un goûter offert par le VAFC.



↳ Un des autres événements marquants de la saison 2018/2019 fut le déplacement de nos U10-11 à Vallons (près de Lyon) les 26-27 et 28 avril 2019. En effet, suite à l'invitation de Tony BOUDIN, ancien Artrésien et Directeur Sportif de l'US2Vallons, 14 joueurs et 5 éducateurs/dirigeants se sont rendus sur place afin de participer à un tournoi rassemblant 15 équipes.



Nos deux équipes ont terminé à la 6<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> places. Bien plus qu'un événement sportif c'est un moment intense de partage qu'ils ont vécu tant l'accueil de l'US2Vallons fut chaleureux ; la magie a opéré pour le plus grand bonheur de tous. Désormais **l'AS ARTRES et l'US2Vallons font partie de la même grande famille.**



↳ La saison s'est terminée par un week-end festif les 6 et 7 juillet 2019 ; à cette occasion ont eu lieu la kermesse des jeunes et le tournoi de Sixte.

La kermesse s'est déroulée sous un beau soleil : une centaine de personnes (joueurs et parents) se sont rassemblés pour une journée ludique autour du football. Celle-ci s'est achevée par un match opposant les parents de nos jeunes joueurs.

16 équipes ont participé au tournoi de Sixte remporté par une équipe de Marly.

↳ La fin de saison à peine amorcée qu'il est déjà l'heure de préparer la suivante :

- Tout d'abord un nouveau bureau a été élu :



De gauche à droite :

Christophe NEVEU (Trésorier-Adjoint),  
 Laure LOCOCHE (Secrétaire),  
 Sébastien LOCOCHE (Président),  
 Thierry CLEMENT (Vice-Président),  
 Sandrine CLEMENT (trésorière)

- Un nouveau staff technique encadre désormais nos deux équipes séniors :

De gauche à droite :

Freddy MINEUR (entraîneur gardiens),

Kevin PUK (entraîneur),

Julien CROENNE (entraîneur),

Absent sur la photo : Giovanni JOIGNEAUX  
(assistant technique)



- En ce début de saison nous avons le plaisir de compter 118 licenciés (joueurs et dirigeants), nous souhaitons une très belle saison à tous et de nombreuses victoires.



***L'AS Artres tient à remercier chaleureusement les entraîneurs, éducateurs, dirigeants pour leur soutien indéfectible ainsi que ses sponsors et la municipalité.***

## **ARTRES EN LIESSE**

Début septembre, le voyage au parc d'Astérix a fait bien des heureux, avec comme partenaire et comme d'habitude un soleil radieux

A la mi-novembre, un spectacle patoisant devait avoir lieu à la salle des fêtes mais fut déprogrammé pour cause de dissolution de la troupe basée à Lille  
Le bureau de l'Asso souhaite à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année"

C Martens et le bureau d'Artres en Liesse





## EVENEMENTS A VENIR 2020

Lundi 20 janvier 19h	Cérémonie des Vœux
Samedi 15 Février	Concours de belote <b>AS ARTRES</b> (Football)
Dimanche 8 Mars	Repas des <b>JONQUILLES</b> (Club inter générationnel)
Dimanche 5 Avril	Brocante <b>ARTRES EN LIESSE</b>
Dimanche 12 Avril	Chasse aux Oeufs
Samedi 18 Avril	Repas <b>AS ARTRES</b> (Football)
Vendredi 8 Mai	Commémoration Victoire 1945
Samedi 6 Juin	Fête de la pêche <b>TRUITE ARTRIENNE</b>
Dimanche 7 Juin	<b>RUN &amp; BIKE CARPE DIEM</b>
Samedi 13 Juin	Fête des Ecoles
Samedi 27 Juin	Fête de la Musique
13 et 14 Juillet	Fête Nationale
Septembre (date à définir)	Ball-Trap <b>SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE</b>
Samedi 3 Octobre	Repas <b>AS ARTRES</b> (Football)
Samedi 31 Octobre et dimanche 1 novembre	Bourses aux jouets et puériculture <b>ACLT</b>
Mercredi 11 Novembre	Commémoration Armistice 1918
Dimanche 22 Novembre	Repas des Seniors
Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre	Marché de Noël <b>ACLT</b>
Dimanche 13 Décembre	Repas de Noël <b>LES JONQUILLES</b>
Samedi 19 Décembre	Distribution des colis de Noël des seniors

## Mariages



27/04/2019  
01/06/2019  
09/11/2019

LEFEBVRE Dylan      PETIT Marion  
FREHAUT Jordy      DUMONT Florence  
TCHERBAK Mathieu      MARTIN Catherine

## Naissances

### **Nom, Prénom**

PIHET Constance  
Marius PIORUN  
Noam BAÂLALA  
Robin ESPINO  
Ruben BODEREAU  
Maë PUK  
Eléna NAMUR  
Charlotte RONSERAIL  
Alex HERLEMONT  
Maggy ROZNOWSKI  
Jeanne WALLEZ  
Clémentine GRAVELLE  
Marcel BOIVENT  
Julia VANESSE

### **Date et lieu de naissance**

8 Janvier 2019 à Denain  
22 Janvier 2019 à Valenciennes  
24 Février 2019 à Valenciennes  
1<sup>er</sup> Mai 2019 à Denain  
25 Mai 2019 à Valenciennes  
26 Mai 2019 à Saint-Saulve  
22 Juin 2019 à Valenciennes  
11 Juillet 2019 à Valenciennes  
16 Juillet 2019 à Saint-Saulve  
17 Août 2019 à Valenciennes  
05 Septembre 2019 à Valenciennes  
13 Septembre 2019 à Valenciennes  
13 Novembre 2019 à Valenciennes  
17 Décembre 2019 à Valenciennes



## Décès

Mia LEFEBVRE  
Jean-Marie SOURIS  
Joël DUBOIS  
Anne-Marie STEVENS née CAYET  
Andrée GARIN  
Ernest MONCHAU

02 Mai 2019  
15 Mai 2019  
17 Mai 2019  
12 Juillet 2019  
19 Juillet 2019  
11 Novembre 2019

